

CAP TSM du mardi 4 février 2014

Communiqué intersyndical des élus en CAP TSM SNM-CGT, SNITM-FO et Solidaires-Météo

Concernant les promotions Chef Technicien après examen professionnel, pour la première fois, la Direction et les élus du personnel n'ont pu converger vers un avis commun.

Les élus en CAP ont défendu la prise en compte de l'ancienneté à Météo-France pour départager les collègues reçus au dernier examen professionnel. La CAP TSM a toujours de façon consensuelle privilégié ce critère, au fil des années .

Durant cette CAP, la DRH et les Directeurs présents ont refusé la poursuite de cette pratique consensuelle.

Après 2 suspensions de séances, un vote partagé (5 pour/5 contre) a donc acté ce désaccord.

L'avis de la CAP est réputé avoir été rendu et, maintenant, seul le PDG peut trancher.

Les élus en CAP TSM interpellent le PDG de Météo-France afin que les promotions CT 2014 soient dans la continuité des promotions précédentes (demande de rendez-vous en cours) et n'aggravent pas le climat social dans un contexte de réorganisation déjà très difficile pour les Techniciens Supérieurs.

En conséquence, nous espérons que le PDG sera sensible au consensus social existant jusqu'à présent en CAP TSM.

Les compte-rendus à suivre ne porteront donc que sur la promotion CT 2014 « au choix » et des autres points.

SNITM-FO : Jérôme Lartisant et Loïc Pillard

SNM-CGT : Bruno Haie et Nadège Jégourel

Solidaires-Météo : Eric Bargain, Christine Berne et Maximilien Suarez